



PRIX GEORGES-FRÊCHE.

Forte affluence vendredi en fin d'après-midi, malgré une ambiance caniculaire, dans l'amphi C de la fac de droit – où officia Georges Frêche et où il rencontra sa future épouse Claudine – pour la remise du prix “Georges-Frêche Université Sud de France”. Des six finalistes retenus sur 32 candidatures déposées, le jury, composé de sept professionnels (CNRS, Montpellier 1, Montpellier 2, Montpellier 3...) et présidé par le PDG du Cirad Georges Mathéron, a décidé d'honorer Michel Averous, président du “Pôle Balard” (nouvelle chimie pour le développement durable), et d'accorder un prix spécial (2 000 euros) à Vincent Creuze (à droite sur la photo) qui invente un mini-robot sous-marin facile à piloter. Ce dimanche 8 juillet, “Georges-Frêche l'Association” réunira son millier d'adhérents pour une journée festive (belote, pique-nique, pétanque) dans les jardins du château de Castries.

